

Les certifications externes au Lycée Français International de Bangkok

Conformément au Plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères et dans le cadre du projet d'établissement, le Lycée français international de Bangkok encourage tous ses élèves à valider leur parcours en langues en passant les examens des certifications externes dans les différentes langues vivantes enseignées dans l'établissement.

Le Lycée invite les élèves et leurs parents à choisir les LV et les niveaux de certification au sein d'un parcours cohérent qui tienne compte des vœux d'orientation exprimés par l'élève. Le Lycée se charge d'accompagner les élèves jusqu'aux examens des certifications concernées. Pour chaque langue étudiée, les élèves seront familiarisés au format des épreuves et orientés vers la certification correspondant à leur niveau.

Au primaire, les élèves préparés seulement aux épreuves orales. Des liens utiles seront transmis aux parents afin que leurs enfants puissent se préparer aux épreuves écrites s'ils le souhaitent.

Les certifications externes s'intègrent dans une démarche d'établissement qui relève d'une politique des langues ambitieuse. Les élèves sont invités à s'adresser à leurs enseignants de langue vivante pour tout renseignement complémentaire.

L'inscription aux examens est payante. Elle est à la charge des parents d'élèves et doit s'effectuer sous leur responsabilité.

ANGLAIS

- L'organisme de certification est le Cambridge ESOL. Le centre organisateur est le Normington examination Center, agréé par Cambridge ESOL.
- En fonction de leur niveau de langue et de maturité, les élèves de primaire (à partir du CE2) et de 6ème pourront passer soit l'un des examens correspondant au niveau A1 (« Starters », « Movers » ou « Flyers »), soit le KET (niveau A2), voire le PET (niveau B1). Ceux de 5ème et de 4ème pourront passer soit le KET, soit le PET, soit le FCE (niveau B2), ceux de 3ème et de 2nde soit le PET, soit le FCE, voire le CAE (niveau C1), les élèves de Première et de Terminale soit le PET, soit le FCE, soit le CAE ou « Advanced » (niveau C1), voire le CPE ou « Proficiency » (niveau C2).
- Tarifs et dates d'examen 2019 : sur [demande à l'établissement](#)

ALLEMAND

- L'organisme de certification est le Goethe Institut.
- Les élèves de 4ème pourront passer l'examen Start Deutsch 1, correspondant au niveau débutant (A1.1) dès la fin de l'année scolaire. Les élèves de 2nde pourront passer les examens de « Fit in Deutsch 2 » (A2), les élèves de 1ère et de Terminale ceux du « Zertifikat Deutsch für Jugendliche » (B1), voire ceux du GoetheZertifikat (B2) en fonction de leur niveau.
- Il existe plusieurs sessions dans l'année pour chaque niveau. Il convient de consulter le calendrier des examens du Goethe Institut. Il suffit de cliquer sur le lien vers la page du Goethe : [Goethe Institut de Bangkok](#)

- L'inscription aux examens s'effectuera directement auprès du Goethe Institut de Bangkok
Goethe Institut Thailand
 18/1 Soi Goethe, Sathorn
 1 Bangkok 10120

Thaïlande

Téléphone: +66 2 1088200

- Les examens se tiendront au [Goethe Institut de Bangkok](#)
- Tarifs 2019 : sur demande au Goethe Institut de Bangkok

CHINOIS

- L'organisme de certification HSK est le Hanban (Bureau de promotion internationale de la langue chinoise) relevant directement du Ministère chinois de l'éducation.
- Les élèves de 4e et de 3e pourront en général passer les examens du niveau 1, ceux de 3e et de 2nde niveau 2, et ceux de 1ère et de Terminale niveau 3, voire du niveau 4.
- Le tarif du niveau 1 (A1) est de 600 bahts , celui du niveau 2 (A2) de 700 bahts , celui du niveau 3 (B1) de 800 bahts, celui du niveau 4 (B2) de 900 bahts.
- Il existe à Bangkok plusieurs centres d'examens qui organisent des sessions dans l'année pour chaque niveau. Il convient de consulter le site officiel du HSK: <http://www.chinesetest.cn/> afin de connaître la date et le lieu de l'examen qui convienne le mieux à votre enfant.
- La SISB (Singapore International School of Bangkok) organise au sein de son établissement, chaque année, en général vers mi juin, une session de HSK de tous niveaux (6 au total). Pour cette occasion, le LFIB organise une inscription collective et informe les parents par courriel.

FRANCAIS LANGUE ETRANGERE

- L'organisme de certification est le Centre International d'Etudes Pédagogiques CIEP (<http://www.ciep.fr/delfdalf>).
- A partir du CE2, les élèves pourront passer les épreuves du Diplôme d'Etude en Langue Française (DEL F Junior) A1.1, A1 et A2, à partir de la 4ème, les élèves pourront passer le niveau B1 et les élèves de 2nde pourront quant à eux passer les épreuves du B1 ou du B2 en fonction de leur niveau. Les compétences langagières qui sont normalement acquises en B2 sont assez proches de ce qui est demandé aux épreuves anticipées de français en Première.
- Il existe deux sessions dans l'année en général en février et en juin. Il convient de consulter le calendrier des examens du DELF Junior sur le site de l'Alliance Française , lieu où se déroulent les épreuves.
- L'inscription aux examens s'effectuera directement auprès du professeur responsable du Français Langue Etrangère Monsieur Axel Gauthier pour le secondaire et Mme Vanessa Belloteau ou Mr Jean-Charles Perrot pour le primaire qui transmettront l'information au Centre de Passation.
- Les examens se tiendront à l'**Alliance Française de Bangkok**: 179 Thanon Witthayu, Lumpini, Pathum Wan, Bangkok 10330
 - Tél : (662) 670 42 00 et Fax : (662) 670 42 70.
 - Site internet: <http://www.afthaïlande.org>

- Courriel : info.bangkok@alliancefrancaise.or.th